

UNE HISTOIRE SANS FIN

Odile RIQUET, Denise RENOU-PARENT

En réponse à la lettre du SMT, nous n'étions pas convaincues de l'intérêt de rédiger nos biographies professionnelles. Mais il nous semblait important de témoigner du rôle essentiel qu'avait eu le SMT dans nos histoires professionnelles. Peut-être aussi essayer de voir les traces que ce travail collectif avait laissées, et comment il se poursuivait aujourd'hui et dans quel contexte.

DÉBUT DE NOS VIES PROFESSIONNELLES

Point de départ, situation en 1978, début de notre vie professionnelle dans un service interentreprises, pour l'une un service interentreprises avec une dizaine de médecins, pour l'autre un petit service avec deux médecins en milieu semi rural.

Pas de trace de l'activité de travail dans les dossiers médicaux, pas de dossier entreprise, peu ou pas de compte rendu de visite d'atelier, quelques notes griffonnées par les médecins précédents lors d'une rencontre avec l'employeur.

Des conditions de travail à minima : pas de secrétariat, radioscopie, pas d'informatique évidemment, avec en toile de fond la loi de 1946 et le CES de médecine du travail.

On ne savait rien du monde du travail, on avait vu les *Temps modernes*, mais on ne savait rien du travail répétitif sous contrainte de temps, on ne savait rien du lien santé-travail, et très peu de choses sur les inégalités sociales de santé.

Pourtant les atteintes à la santé nous crevaient les yeux. Les confectionneuses avaient toutes des périarthrites scapulo-humérales, les jeunes ouvrières sur les chaînes de fabrication ou sur les continus à filer étaient en

dépression inexplicquée, les plus de soixante ans étaient complètement usés

Nous étions médecins du travail et notre seule référence c'était le *Desoille*, nous étions des femmes et le monde du travail dans les entreprises et dans la prévention était dirigé par des hommes

En 1981, Jean Auroux est nommé ministre du Travail et en 1982 les lois Auroux modifient le droit du travail en France.

Nous cherchions à comprendre le sens de notre travail, nous étions confrontées à une organisation du travail dans les services interentreprises basée sur la répétition des visites annuelles, une organisation basée sur le nombre de visites, sur le chiffre.

Nous étions en souffrance au travail et c'est en cherchant à mettre en évidence les atteintes à la santé des salariés que nous avons compris l'effet délétère que notre propre travail avait sur notre santé. Nous avons essayé de comprendre les effets de notre travail sur notre vie, nous aurions pu tomber dans la condition ouvrière nous aussi, dans une dépression blanche. Après nos congés maternité, nous étions au bord d'un effondrement personnel lié à l'absence de sens de notre travail, nous étions prêtes à abandonner ce métier.

Alors nous avons enquêté, regardé les postes de travail, écouté les salariés, construit des alliances avec les équipes de prévention et de l'inspection du travail, et surtout nous avons cherché à découvrir, à comprendre, à connaître l'activité de travail, l'ergonomie, nous avons découvert la psychodynamique du travail, l'importance de l'éthique médicale, à travers des livres, des textes : *Comprendre le travail pour le transformer* de F. Guerin,

A. Laville, F. Daniellou, J. Duraffourg, *Travail et usure mentale* de Christophe Dejours, des textes de Philippe Davezies, de Dominique Dessors, de Pascale Molinier, Danièle Kergoat, Marie-Pierre Guiho-Bally, d'Yves Clot, de Damien Cru. Nous avons participé à de nombreuses formations, à des congrès de médecine du travail, à des groupes de travail entre médecins.

20 ANS AVEC L'A-SMT DE 1992 À 2012

À partir de 1992, nous avons participé aux rencontres SMT. L'une des nous deux a participé à l'écriture du premier livre du SMT, *Souffrance et précarité au travail, paroles de médecins du travail*, alors que l'autre a rejoint le SMT après la publication du livre.

Et pour toutes les deux, notre rencontre avec le SMT a été essentielle. Cette rencontre est née à partir des textes lus dans des revues et dans les *Cahiers SMT*, ou écoutés lors de congrès. Nous avons été touchées par l'écriture, les mots, la langue des textes proposés. Nous avons découvert une autre manière de parler du travail, de transmettre la parole de ceux qui travaillent, de mettre en visibilité leur travail.

*EN QUELQUES MOTS, LE CADRE : DIRE LE SMT
LES JOURNÉES SMT ET LES CAHIERS SMT*

L'a-SMT, une association loi 1901, une adhésion pour participer aux deux rencontres annuelles. Une présidence tournante, quelques piliers indispensables, un bureau efficace capable de tenir l'association pendant trente ans, une culture des luttes toujours présente.

Les journées SMT : un week-end en décembre et une *Journée de Printemps* en mars, organisées sur Paris, une grande salle, des tables et des chaises. La possibilité de prendre la parole ou de ne pas intervenir, seulement l'obligation de se présenter, deux rapporteurs par séance, une personne compétente, rigoureuse et juste pour lister les demandes et savoir donner la parole, un certain silence qui autorisait la prise de parole, une écoute certaine.

Un lieu d'élaboration possible, parfois douloureuse, mais sans violence, un lieu hors des collectifs de lutte et des rapports de pouvoir locaux. Pour la plupart des médecins présents, un éloignement de leurs collectifs de travail, éloignement qui permettait peut-être de penser différemment, de sortir des stratégies défensives mises en place dans les services de santé au travail

Les Cahiers SMT : la possibilité pour chacun de proposer un article dans les *Cahiers SMT*. Chaque

année, un travail colossal des membres du bureau pour répertorier, collecter les articles, solliciter les auteurs, mettre en page, mettre en ligne, et assurer l'acheminement postal.

LE TEMPS DE L'ÉLABORATION

Dans le cadre du SMT, nous avons éprouvé toutes les deux, le besoin d'écrire, de mettre en évidence nos préoccupations, de sortir notre travail de la clandestinité. Notre travail prenait sens : mettre en visibilité et soigner le lien santé-travail dans nos consultations.

D'autres livres nous ont accompagnées, des livres qui ont marqué nos vies professionnelles : *L'acte est une aventure* de Gérard Mendel, *L'amour et la justice comme compétences* de Luc Boltanski, *La condition de l'homme moderne* d'Hannah Arendt, *Le poids du réel, la souffrance* de Denis Vasse, les textes d'Emmanuel Levinas et ceux d'Alain Supiot.

Ils nous ont permis de comprendre, entre autres, que dans la consultation nous utilisons nos savoir-faire, notre expérience mais qu'il y a aussi de la créativité, une certaine part d'imprévisible, l'absence de maîtrise de ce qui arrive. C'est à partir des régimes d'action, de l'amour et la justice comme compétences que nous avons pu évoquer la question des émotions dans nos récits de consultations. C'est par l'éthique que nous avons compris que tout ce qui se passe entre le médecin et le salarié dans la consultation regarde le monde, que ce lien engage notre responsabilité, que la consultation ouvre à une dynamique et à une dimension collective.

Les inégalités sociales de santé étaient connues au niveau national, les enquêtes épidémiologiques récentes mettaient en évidence le lien santé-travail, mais découvrir lors d'une consultation, au détour d'une phrase, l'évocation de l'engagement subjectif d'un salarié dans son activité de travail, et son retentissement sur son histoire singulière, prendre soin de ce lien au cœur de la consultation de médecine du travail, c'est cela que nous avons pu partager lors des rencontres SMT.

Par nos articles dans les *Cahiers SMT*, nous avons essayé de mettre en visibilité le fait qu'à partir de l'activité de travail, prendre soin du lien santé-travail permettait de dénouer quelque chose de la souffrance du salarié, de donner de nouvelles clés à la compréhension et par là de nouvelles perspectives d'action pour le salarié et pour le médecin. Soigner ce lien santé travail pouvait permettre au salarié de retrouver son pouvoir d'agir, sa capacité à penser son travail.

Lors des Journées SMT, nous pouvions, chacun, exprimer nos ressentis à l'écoute des histoires singulières de ces femmes et de ces hommes au travail, ces vies de travail malmenées par les organisations du travail. Les réactions étaient diverses, pour certains médecins, les émotions mises en mots exprimaient le courage, la détermination, le passage à l'action et pour d'autres l'impuissance, la vulnérabilité, une sensibilité sous différentes formes mais partagée. Pour nous, témoigner de nos émotions, partager le doute, l'incertitude, l'hésitation, le sentiment de ne pas avoir pris la bonne décision – parce que tout simplement il n'y en avait pas – c'était au contraire découvrir ensemble le signe qu'on était au travail, au cœur de l'activité.

Ce qui faisait lien entre nous c'était notre responsabilité à mettre en visibilité ces atteintes à la santé. Cette élaboration, ces échanges prenaient pour nous la forme d'une expérience vécue qui mettait la pensée en mouvement. Cette expérience vécue nous a permis d'innover dans la difficulté de travailler, de dépasser la débrouillardise pour tenter de consolider ce qui nous semblait être une clinique médicale du travail.

Cette expérience partagée a redonné sens à notre travail, nous a permis de centrer notre activité dans la consultation sur le soin du lien santé-travail. Elle nous a permis aussi de développer notre activité de coopération avec les autres professionnels en santé au travail : secrétaire médicale, infirmière en santé au travail, psychologue (qui ont tout de suite adhéré à cette évolution de notre métier) mais aussi de trouver notre place au sein de la prévention en santé au travail à côté de l'inspection du travail, des ingénieurs-techniciens CRAM et des ergonomes.

Avec les mots d'aujourd'hui, ceux de Cynthia Fleury, de Marie Garrau et d'autres, nous découvrons que nous avons « fait l'expérience » de la vulnérabilité, que nous nous sommes reconnues vulnérables, nous nous sommes rendues collectivement sensibles à la vulnérabilité. Le concept de vulnérabilité peut-il permettre de repenser l'interrelation des dépendances et des fragilités ?

Cynthia Fleury – *Ce qui ne peut être volé* – : « Il faut se soucier de rendre capacitaires les individus, leur redonner aptitude et souveraineté, comprendre que la vulnérabilité est liée à l'autonomie, qu'elle la rend viable, humaine. Je souhaite porter et promouvoir une vision de la vulnérabilité qui ne soit pas déficitaire, mais inséparable d'une nouvelle puissance régénératrice des principes et des usages. Ce qui est intéressant dans la vulnérabilité, c'est qu'elle fait naître chez nous une

préoccupation, une attention, une qualité inédite de présence au monde et aux autres. »

« Il faut distinguer vulnérabilité fondamentale et vulnérabilités problématiques. La vulnérabilité fondamentale est commune, mise en jeu de manière permanente. Elle est expressive d'abord en ce qu'elle renvoie au pouvoir d'exprimer **ce à quoi nous tenons**. Elle repose sur la confiance en soi, sur la raison, mais aussi sur l'imagination comme capacité à projeter et inventer de nouveaux possibles d'existence. Elle est relationnelle, elle ne peut se développer que dans des relations de care, de respect et de reconnaissance mutuelle. Les vulnérabilités problématiques sont socialement produites par désaffiliation, stigmatisation, disqualification sociale, dominations croisées. »

La vulnérabilité est une capacité ou une disposition relationnelle essentielle dans la relation de soin. La relation de soin est d'abord la rencontre de deux vulnérabilités.

L'IMPORTANCE DES CAHIERS SMT

Pour nous, *Les Cahiers* ont été essentiels également, ils nous ont permis de mettre en mots nos pratiques avant de pouvoir les mettre en visibilité dans les journées. L'exigence de travail que demande l'écriture impose un travail personnel de réflexion. Écrire dans *Les Cahiers*, c'est s'autoriser à penser « hors de », sans être marginalisé, hors du jugement des pairs. C'est comprendre que les pairs nous constituent, mais aussi que leur validation produit de l'assujettissement, et que pour retrouver notre pouvoir d'agir, nous devons affronter cette séparation. Écrire dans *Les Cahiers* c'était s'autoriser à prendre la parole lors des journées.

POSER LA QUESTION DU MÉTIER

Face à une situation de souffrance du salarié, de perte d'autonomie face aux contraintes organisationnelles, notre travail était de prévenir les atteintes à la santé et de protéger le salarié, mais il n'y avait pas de mode d'emploi, il n'y avait pas de règle de métier. Dans la consultation, l'activité médicale est co-construite par le médecin et le salarié. Il y a une individuation du rapport au travail qui laisse la place à de nouvelles manières de faire.

Nous avons enquêté sur notre propre activité de travail, nous ne faisons pas tous pareils, nous avons dû mettre en commun nos difficultés par rapport au travail, mais aussi l'engagement de chacun pour faire face à la situation. Nous avons le souci, l'exigence d'en faire quelque chose. Ces Journées SMT ont été pour nous

des temps d'élaboration collective. Quel contexte a pu les rendre possibles ?

La justice sociale comme ligne d'horizon partagée, un cadre législatif permettant aux médecins du travail l'accès aux lieux du travail, l'organisation des visites médicales, la déclaration des maladies professionnelles, les interventions dans l'entreprise, un statut protégé pour le médecin du travail, mais aussi des conditions de travail dégradées, la perte de sens de ce métier.

C'est la confrontation avec le monde social qui nous a conduit à faire autrement, à inventer de nouvelles pratiques, mais aussi à nous accepter vulnérables comme les salariés. Cette commune vulnérabilité fait apparaître ce qui tient une société, elle nous relie et nous rend capacitaires, nous redonne notre pouvoir d'agir.

C'est la découverte de la diversité de nos manières de faire : pour certains l'intervention parfois risquée du médecin du travail dans l'espace public de l'entreprise, pour d'autres le repli sur l'expérimentation de la clinique médicale du travail, pour d'autres la reconnaissance et l'attestation du lien santé travail, les écrits du médecin du travail, c'est cette diversité reconnue et acceptée qui a rendu difficile la construction du métier de médecin du travail, mais c'est ce travail collectif qui nous a permis de prendre soin les uns des autres.

Comment nommer cet ensemble de médecins du travail, ce lieu d'élaboration collective, caractérisé par des conditions spontanées de présence (et non une affiliation), par la mise en visibilité des singularités de chacun, par un faire mis en commun ? Ce n'était pas une simple association, ce n'était pas non plus une famille, pas un syndicat, ni un groupe de pairs, peut-être une communauté, le terme de collectif sans doute insuffisant ? Nous cherchions ce qui pourrait faire du commun, et ce qui restait de singulier. Ce que nous avons délibéré, construit pendant toutes ces années a-t-il fait l'objet d'une reconnaissance en santé au travail ?

Dominique Huez dans son texte *Délibérer et construire le métier de médecin du travail* reprend les problématiques d'élaboration sur le métier de médecin du travail au sein du SMT, en particulier le déploiement d'une clinique médicale du travail issue de la délibération sur les pratiques cliniques et il termine en disant : « Cette référence clinique pratique est largement partagée. » Cette expérimentation, ce travail du soin apporté au lien santé-travail ont-ils été légitimés par l'enseignement universitaire, par les formations des médecins du travail ?

Philippe Davezies reconnaît cette fonction du métier de médecin du travail comme une fonction d'assistance à l'élaboration au niveau individuel pour que le problème puisse émerger au niveau collectif. Il ajoute : « Ce soutien non substitutif à l'action des salariés est de surcroît susceptible de donner au médecin une compréhension très fine des contradictions de l'organisation du travail qui lui permet de développer sa propre contribution à l'émergence des problèmes dans l'espace de discussion collectif. » Pour lui la question des dispositifs pour penser et débattre de l'activité du travail se pose : « Les salariés ont besoin d'un espace autonome d'élaboration et des ressources nécessaires à la production d'un discours qui leur soit propre. » Est-ce que le SMT a été un lieu d'élaboration collective ? A-t-il été reconnu comme tel ? La présence d'un animateur est-elle nécessaire dans un tel lieu ?

Nous savons que pour certains médecins, ces journées ont été éprouvantes, qu'ils ont eu le sentiment de n'être pas écoutés, entendus, qu'ils n'ont pas pu s'exprimer, la question des luttes syndicales ou politiques pouvait être vécue comme prégnante sur leur activité médicale. Comment prendre en compte l'éloignement de ces médecins et réfléchir sur l'ouverture, les limites, le cadre que le SMT pourrait donner à ce temps et à ce lieu d'élaboration ?

Dans les années 2000, nous avons déjà conscience des rapports sociaux de sexe, que notre activité de travail et donc notre travail d'élaboration étaient genrés. Nous étions prises parfois en flagrant délit d'auto-censure dans nos interventions. Mais avons nous compris que « L'autonomie des hommes s'est construite par le biais de l'appropriation du temps des femmes, que cette domination de genre fut un frein au développement de notre propre autonomie » ? Pour d'autres médecins, avaient-ils conscience que : « Prendre part au travail du care dans le quotidien est un élément essentiel pour reconnaître sa vulnérabilité ».

CE QU'IL SEMBLERAIT POSSIBLE DE POURSUIVRE DANS UN TRAVAIL D'ÉLABORATION

C'est parce que nous avons tissé des liens avec vous que nous nous autorisons à exprimer aujourd'hui ce qui semblerait possible pour le SMT de continuer à élaborer dans les journées à partir des histoires cliniques.

LA NÉCESSAIRE ÉVOLUTION DU DROIT DU TRAVAIL

Depuis plus de dix ans, nous avons arrêté tout travail médical de consultation, mais nous restons attentives à la question du travail et à la question sociale, en particulier à travers les textes d'Alain Supiot.

« La justice au travail ne concerne pas seulement sa rémunération et son exécution, mais aussi le sens et le contenu du travail. Le droit des travailleurs doit prendre en compte ce qu'ils font et comment ils le font. »

« Ceci suppose que le contenu et le sens du travail puissent trouver une place dans le statut du travailleur. La fiction du travail-marchandise doit céder la place à un statut du travail qui combine liberté, sécurité et responsabilité. »

« La révolution industrielle a fait basculer notre planète dans l'âge de l'anthropocène, c'est-à-dire une période marquée par l'impact déterminant de l'activité humaine sur l'écosystème terrestre... C'est le travail des hommes qui fait monter la température de la planète. »

La question du travail et la question écologique semblent indissociables. Pouvons-nous penser sortir de l'anthropocène sans le travail, sans une évolution du droit du travail, sans un nouveau statut pour les salariés ? Cette question éloigne la ligne d'horizon...

LE TEMPS DU SOIN COMME ÉLABORATION IMAGINATIVE

En 2001, nous écrivions dans le *Cahier SMT N°16*, un article intitulé *L'acte médical dans la consultation de médecine du travail*: « Dans la consultation, quand nous cherchons à comprendre l'activité de travail et le rapport que chacun noue avec elle, il se peut que le dialogue, aussi argumenté et instructif qu'il soit, n'offre pas de prise, comme si nous restions à la surface de ce qui fait énigme dans le lien santé-travail, jusqu'à ce que, au détour d'un phrase ou d'un mot, l'évocation d'une expérience, d'un événement dans le travail puisse ressurgir, témoignant d'une émotion, ouvrant de nouvelles clés à la compréhension et par là de nouvelles perspectives d'action pour le salarié et le médecin. »

Prendre soin du lien santé-travail, c'est reconnaître la douleur, la vulnérabilité sans victimiser. Il faut se garder, dans un désir d'agir et de prescrire, de réduire au silence celui qui doit rester acteur.

Prendre soin du lien santé-travail, reconnaître le soin comme un soin en partage, pour rendre capacitaire les individus. Faire preuve d'imagination, d'élaboration imaginative, proposer des issues possibles sans barrer celles qui pourraient être élaborées par le salarié dans un cheminement de la pensée qui va se poursuivre après la consultation.

Prendre soin du lien santé-travail, c'est construire une relation qui redonne à la vulnérabilité une place centrale, non comme ce contre quoi il faut se battre, mais ce sur quoi il faut s'appuyer, ce à quoi nous tenons.

Aujourd'hui, les médecins du travail peuvent instruire et attester du lien santé-travail dans un but de diagnostic ou de reconnaissance de maladie professionnelle. Pourrait-on dire que nous avons expérimenté collectivement dans nos consultations comment prendre soin du lien santé-travail et que ce soin est au service du capacitaire, pour redonner du pouvoir d'agir aux salariés. Cette expérimentation pourrait-elle devenir légitime (?), s'intégrer alors dans ce que Cynthia Fleury nomme un climat de soin ?

ENQUÊTER SUR LES INTERDÉPENDANCES

CHERCHER LE SENS DU TRAVAIL

En suivant l'art du questionnement de Bruno Latour : suivre, décrire les situations vécues, reprendre par le bas, décrire le monde matériel, de quoi le salarié dépend-il dans son activité de travail ? Enquêter sur « comment tout se comporte » dans cette activité. Tout se comporte peut s'appliquer à l'ensemble du lieu de l'activité de travail. Rendre compte du fait que les choses *font faire*, qu'elles suscitent, mobilisent. Penser, enquêter du point de vue des interdépendances, c'est chercher avec le salarié ce dont il dépend pour travailler, aussi loin qu'il faut pour qu'il puisse exprimer ce qui le tient, ce à quoi il tient, ce qu'il voudrait défendre.

Enquêter pour la relation, chacun pouvant travailler pour son propre intérêt au détriment de l'intérêt des autres. Ressentir ce à quoi nous tenons depuis le point de vue des interdépendances liées à l'activité de travail, peut faire émerger un nouveau point de vue singulier sur les relations au sein du travail, une nouvelle cartographie du travail dans laquelle vulnérabilité commune et exigence de luttes peuvent ne plus apparaître comme incompatibles.

La question des relations est au cœur de la perte de sens du travail. Les facteurs de perte de sens sont connus et multiples, S'intéresser au sens du travail, c'est se demander ce que l'on produit et comment on le produit. Emmanuel Dockes : « Il existe un décalage croissant entre les aspirations des individus et ce que les entreprises et les services publics leur proposent. C'est en ça que la recherche de sens au travail est une aspiration révolutionnaire : elle est en contradiction avec les modes de gouvernance et d'organisation actuels. L'intérêt que portent les salariés à leur travail est lui aussi un levier d'émancipation. »

LA QUESTION DU RAPPORT AU MONDE

Sans abandonner la justice sociale, le problème fondamental devient celui des conditions d'habitabilité

de la planète. Bruno Latour : « *Nous avons changé de monde, nous n'habitons plus la même Terre.* » « *L'hypothèse Gaïa découverte par Lovelock montre que ce sont les vivants qui fabriquent leurs propres conditions d'existence. L'atmosphère n'est pas donnée, mais produite par tous les êtres qui peuplent la Terre.* » « *Gaïa est le nom à la fois de ce que nous partageons et de ce que nous ne pouvons pas partager, de ce que nous découvrons avoir en partage précisément en même temps que nous découvrons ne pouvoir l'avoir qu'en litige.* »

« *Nous avons une bataille culturelle à mener quant à l'importance à restituer au vivant.* » Pour Baptiste Morizot, dans *Manières d'être vivant*, il est nécessaire de nouer culture des luttes et culture du vivant. « *Nous avons une culture des luttes, mais nous n'avons pas de culture du vivant. Une culture comme un réseau de savoirs, d'anecdotes, de récits des relations, de familiarité vécue. Des savoirs qui se tressent aux autres dimensions de la sensibilité, de la pensée et de la pratique. Une culture du vivant c'est un dispositif qui fait entrer un pan de réalité dans le monde vécu, qui est un monde social.* »

CONCLUSION

Comme une façon de ranger nos vies de travail, nous avons revisité nos parcours croisés dans l'association SMT, nourris de débats contradictoires, de lectures et d'écritures partagées. Répondre à votre sollicitation, revenir sur notre histoire avec le SMT, a été pour nous deux, une opportunité laborieuse mais réjouissante. Ce travail nous a permis de retrouver la place que ce « collectif » avait occupée et d'éprouver ce à quoi nous tenions et qui perdure pour nous aujourd'hui avec d'autres compagnons de lecture, d'autres idées...

Mais, si ce travail au sein du SMT a été déterminant, quelles empreintes a-t-il laissé ? Quelle transmission possible au regard des profondes mutations à l'œuvre dans le monde du travail, révolution numérique, réchauffement climatique ? Faudra-t-il subvertir nos héritages ?

Nous avons bien conscience de notre éloignement du monde du travail, et que ces questions qui nous ont passionnées ne sont pas pour autant susceptibles d'être partagées, ni de vous apporter de nouveaux points de vue sur le monde d'aujourd'hui...



*Chère lectrice, cher lecteur,
L'association ne vit que par ses cotisations qui couvrent juste le coût de parution du CAHIER annuel — 5 000 € (impression et routage) — pour un tirage à 500 exemplaires, ceci à la charge exclusive de l'association SMT.*

Nous vous invitons donc vivement à nous soutenir financièrement, par adhésion ou en mettant à jour votre cotisation annuelle.

Voir en page 48

En vous remerciant à l'avance.

Le bureau de l'ass. SMT